

Budget 2025 : des finances saines, des engagements maintenus

L'élaboration du budget 2025 s'est déroulée dans un contexte politique inédit marqué par des ajustements budgétaires imposés par l'État. Malgré ces défis, la municipalité a structuré son budget autour de priorités essentielles : action sociale, soutien aux associations, accompagnement des jeunes et transition écologique. Grâce à une gestion rigoureuse, la situation financière de la commune reste saine, permettant de préserver des services publics accessibles et d'anticiper l'avenir avec sérénité.



« Dans un contexte national complexe, la situation budgétaire reste saine, garantissant un service public de qualité. »

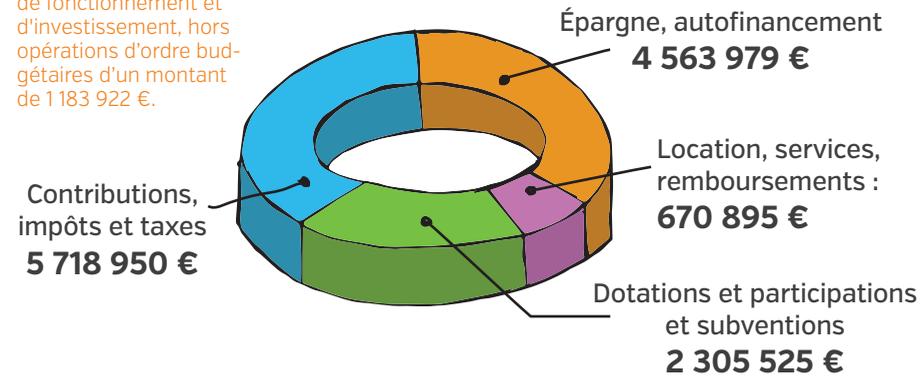
QUESTIONS À...

Laurent Denèle,

Adjoint au Maire en charge des finances et du personnel

*recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement, hors opérations d'ordre budgétaires d'un montant de 1 183 922 €.

Recettes*



Dépenses*

7 389 129 €
en fonctionnement

5 870 220 €
en investissement

La section de fonctionnement concerne les opérations courantes nécessaires à la gestion de la collectivité dont les charges à caractère général (électricité par exemple) et les charges de personnel.

La section d'investissement concerne notamment les grands projets, les gros travaux, les achats importants.

Les principaux investissements

- Construction du restaurant scolaire de l'école de la pierre Mara : **1 755 000 €**
- Rénovation du bassin de Basse-Indre : **110 000 €**
- Rénovation de bâtiments anciens : **475 000 €**
- Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : **625 000 €**

Soutien aux associations :

- **849 829 €**
- Enveloppe globale des subventions versées aux associations en 2025.

Quelles sont les conditions d'élaboration du budget 2025 ?

« La dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 a plongé le pays dans une situation politique inédite. Les collectivités locales sont restées dans l'incertitude jusqu'au vote du budget de l'État en février dernier. Déjà affectées par les décisions de l'État, elles ont encore subi en mars des contraintes supplémentaires et de dernière minute pour réduire le déficit public, ce qui impacte à nouveau notre budget communal. »

Quels sont les éléments clés du budget ?

« La constitution du budget repose sur plusieurs axes majeurs : l'action sociale face à une pauvreté persistante par l'élargissement de la distribution alimentaire et des aides d'urgence du CCAS pour les plus fragiles, le soutien aux associations dont le rôle dans le renforcement du lien social est essentiel, l'accompagnement des jeunes, en particulier les plus fragiles alors que les missions locales subissent un désengagement de leurs financeurs et la rénovation énergétique des bâtiments municipaux pour réduire l'empreinte environnementale du territoire. Enfin, malgré les contraintes budgétaires, la municipalité veille à préserver des services publics accessibles et de qualité pour les habitants. »

Quels sont les investissements ?

« Les principaux investissements portent sur la rénovation des bâtiments anciens et l'amélioration de leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. S'y ajoutent la rénovation du bassin de Basse-Indre, des travaux dans le cadre du plan de sobriété et le lancement du projet phare du mandat : la construction du restaurant scolaire à Haute-Indre. »

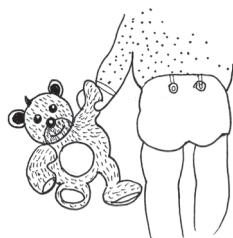
Quelle est l'état des finances de notre commune ?

« Grâce aux efforts des agents municipaux, que je remercie, la commune parvient à réaliser des économies et à optimiser ses ressources. Dans un contexte national complexe, la situation budgétaire reste saine, garantissant un service public de qualité, un choix assumé par notre majorité en faveur de la justice sociale, à l'opposé de visions plus libérales prônant des réductions ou suppressions. Ces choix budgétaires permettent également de financer les investissements essentiels pour notre territoire. La majorité municipale maintient ainsi sa trajectoire pour constituer une épargne offrant des marges de manœuvre au prochain mandat. »

Dépenses par secteur

Affaires générales

- 8 175 005 €**
- Administration
 - Travaux de maintenance et entretien des bâtiments
 - Cérémonies et animations
 - Communication
 - Cimetière
 - État-civil.

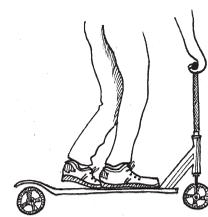
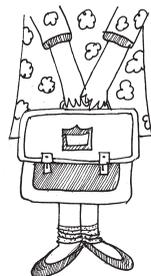


Petite enfance

- 504 790 €**
- Multi-accueil
 - Relai assistantes maternelles
 - Subvention de places dans un multi-accueil herblinois.

Éducation

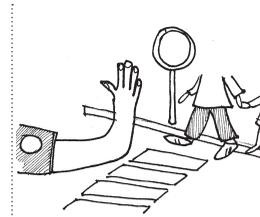
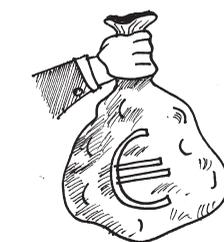
- 1 320 893 €**
- Maintenance, équipement et entretien des écoles
 - Restauration scolaire
 - Études surveillées
 - Accès des élèves à la piscine de la Bourgonnière
 - Projet éducatif local.



Enfance, jeunesse

- 679 959 €**
- Subvention à l'ACLEEA pour le périscolaire, le centre de loisirs et les camps
 - Travaux et personnel.

Remboursement d'emprunts, dépenses imprévues, taxes foncières, autres charges

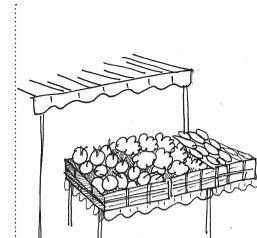


Tranquillité publique, prévention des risques

- 114 710 €**
- Police municipale
 - Protection en cas de risques majeurs.

Culture

- 589 450 €**
- Saison culturelle
 - Bibliothèque
 - École de musique
 - Subventions aux associations culturelles et patrimoniales.

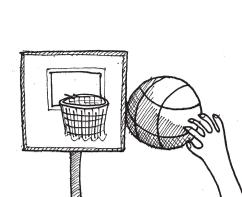


Action économique

- 58 610 €**
- Marchés du mercredi et du dimanche.

Solidarité, santé

- 282 517 €**
- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (aide aux personnes en difficultés et intervention auprès des personnes âgées)
 - Participation au fonctionnement du centre de soins
 - Subventions aux associations à vocation sociale.



Sport

- 175 960 €**
- Travaux de maintenance et entretien des équipements sportifs
 - Subventions aux associations sportives
 - Golf miniature.

Aménagement durable

- 964 447 €**
- Amélioration du cadre de vie
 - Entretien des espaces verts
 - Actions en faveur du développement durable.

